



200 Boulevard du Four à Chaux
06110 LE CANNET
Tél : 04 92 59 20 70
Fax : 04 93 43 42 14
excocannes@exco.fr
www.excocotedazur.fr

FRATERNITE GENERALE

Association déclarée par application de la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

11, Square Sainte Croix de la Bretonnerie

75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2021, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association FRATERNITE GENERALE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;
- les responsabilités de la direction et des personnes constituant le Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels ;
- les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FRATERNITE GENERALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Cannet, le 08 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

PATRICK AUMERAS



EXCO C.A. AUDIT

**Association
FRATERNITE
GENERALE**

BILAN SOCIAL

AU 31/12/2021



**Association
FRATERNITE
GENERALE**

BILAN (AVANT REPARTITION) AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISION	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Droits audiovisuels	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits audiovisuels en cours et avances	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels outillages	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêt	0,00		0,00	0,00
Autres	3 000,00		3 000,00	3 000,00
TOTAL (I)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
En-cours de production	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises				
AV ET ACPT VERSES SUR COMMANDE				
CREANCES D'EXPLOITATIONS (3)				
Clients et comptes rattachés	40 000,00	0,00	40 000,00	8 000,00
Autres créances d'exploitations	141 937,09		141 937,09	25 474,20
CREANCES DIVERSES (3)	0,00		0,00	0,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	0,00
DISPONIBILITE	239 084,77		239 084,77	159 819,75
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avances	0,00		0,00	0,00
TOTAL (II)	421 021,86	0,00	421 021,86	193 293,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	424 021,86	0,00	424 021,86	196 293,95
(1) Dont droit au bail			0,00	0,00
(2) Dont à moins d'un an			3 000,00	3 000,00
(3) Dont à plus d'un an			0,00	0,00



PASSIF

31/12/2021

31/12/2020

CAPITAUX PROPRES

Capital Social (1)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Réserve légale

Autres réserves

Report à nouveau

RESULTAT DE L'EXERCICE

Acompte sur dividendes

Subvention d'investissement

TOTAL (I)

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

129 047,69

124 875,47

13 197,85

4 172,22

0,00

0,00

142 245,54

129 047,69

AUTRES CAPITAUX PROPRES

Avances sur recettes

TOTAL(II)

0,00

0,00

0,00

0,00

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE

Provisions pour risques

Provisions pour charge

TOTAL(III)

10 000,00

0,00

0,00

0,00

10 000,00

0,00

DETTES

DETTES FINANCIERES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès d'établissement financier (3)

Emprunts et dettes financières divers

AVANCE ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDE EN COURS

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Autres dettes

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisation et cpte rattaches

Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)

Autres dettes

COMPTES DE REGULARISATION (2)

Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

26 507,58

39 391,62

50 052,41

17 854,64

10 179,56

10 000,00

0,00

0,00

185 036,77

0,00

271 776,32

67 246,26

Ecart de conversion passif (V)

0,00

0,00

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)

424 021,86

196 293,95

(1) Ecart de réévaluation incorporée au Capital

(2) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(3) Dont concours bancaire et solde créditeur de banque

0,00

0,00



	31/12/2021	31/12/2020
	TOTAUX	TOTAUX
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
VENTES DE MARCHANDISES		
PRODUCTIONS VENDUES		
Biens	40 000,00	40 000,00
Services	40 000,00	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	40 000,00	40 000,00
Dont à l'exportation 72 950,53		
PRODUCTIONS STOCKEES	0,00	0,00
PRODUCTIONS IMMOBILISEES	0,00	0,00
SUBVENTION D'EXPLOITATION	249 641,15	128 251,09
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	9 480,03
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
TOTAL (I)	289 641,15	177 731,12
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
CONSUMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
Achats et prestations spécifiques	0,00	68 837,84
Locations de films		
Achats d'espace publicitaire		
Frais de fabrication et commerciale cassette video		
Autres		
Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	
Services extérieurs		
Personnel extérieur	0,00	
Loyer crédit-bail mobilier		
Loyer crédit-bail immobilier		
Autres	0,00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Sur rémunération	3 124,05	3 124,05
Autres	0,00	
CHARGES DE PERSONNEL		
Traitements et salaires	146 916,69	190 315,11
Charges sociales	43 398,42	90 408,53
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Sur immobilisations: amortissements	0,00	0,00
Sur immobilisations: provisions		
Sur actif circulant: provisions		
Pour risques et charges: provisions		
AUTRES CHARGES	4 166,30	2 964,13
TOTAL (II)	266 443,30	173 558,90
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	23 197,85	4 172,22
(1) Dont produit afférent à des exercices antérieurs		
(2) Dont charge afférente à des exercices antérieurs		

	31/12/2021	31/12/2020
	TOTAUX	TOTAUX
QUOTES-PARTS RESULTAT SUR OPERATION FAITE EN COMMUN		
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE (III)		
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATIONS (3)		
AUTRE VALEUR MOBILIERE ET CREANCE ACTIF IMMOBILISEE	0,00	0,00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISION, TRANSFERT DE CHARGE FINANCIERE	0,00	0,00
DIFFERENCE POSITIVE DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET DE CESSION DE VMP/COMPTE A TERME	0,00	0,00
TOTAL (V)	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES (4)	0,00	0,00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSION VMP	0,00	0,00
TOTAL (VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	0,00	0,00
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	23 197,85	4 172,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATION DE GESTION	0,00	0,00
SUR OPERATION EN CAPITAL		
Produit de cession d'élément d'actif		
Subvention investissement rapportée au resultat	0,00	0,00
Autres		
REPRISE SUR PROVISION, TRANSFERT DE CHARGE	0,00	0,00
TOTAL (VII)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATION DE GESTION	10 000,00	0,00
SUR OPERATION EN CAPITAL	0,00	0,00
Valeur comptable élément actif cédé		
Autres		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
Dotation aux provisions réglementées		
Dotation aux amortissements et autres provisions	0,00	
TOTAL (VIII)	10 000,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	(10 000,00)	0,00
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT DE L'ENTREPRISE		
IMPOTS SUR LE BENEFICE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS FAMILLE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS CICE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS AUDIOVISUEL	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 197,85	4 172,22
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont charges concernant les entreprises liées		

Association FRATERNITE GENERALE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

	Pages
A) Faits caractéristiques de l'exercice	2
B) Evénements postérieurs à l'exercice	2
C) Principes, règles et méthodes comptables	2
1- Principes	2
2- Immobilisations corporelles	2
3- Valeurs mobilières de placement	2
4- Subventions d'investissement	2
5- Provision pour indemnités départ à la retraite	2
6- Changement de méthode comptable	2
D) Notes sur le bilan	3-4
1. Tableau de mouvements des Immobilisations	3
2. Tableau de mouvements des Amortissements	3
3. Détail des immobilisations financières	3
4. Etat des échéances des créances	3
5. Etat des produits à recevoir	3
6. Valeurs mobilières de placement	3
7. Etat des subventions	3
8. Tableau de mouvement des provisions	3
9. Etat des échéances des dettes	3
10. Etat des charges à payer	4
E) Notes sur le compte de résultat	4
1. Chiffre d'affaires	4
2. Autres produits	4
3. Reprises sur provisions et transferts de charges	4
F) Engagements hors bilan	4
1. Engagements donnés	4
2. Engagements reçus	4
3. Sûreté réelle	4
4. Engagements au titre du DIF	4



ANNEXE AUX COMPTES GENERAUX

A) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan de l'exercice clos le **31/12/2021** avant répartition du résultat, totalise la somme de **424 021,86 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de : **+13 197,85 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Social

Des CDD ont été engagés sur la période considérée. Les 7 sont encore actifs au 31/12/2021, 4 se terminent au 31/05/2022 et les 3 autres au 30/06/2022

Informations complémentaires :

L'appui logistique de Cinétévé

Notre Association a bénéficié des compétences de Cinétévé pour la gestion administrative, juridique et financière de notre Association. De même, Cinétévé a accepté d'assurer pour le compte de l'Association la fabrication des clips audiovisuels ainsi que le recrutement et la gestion administrative de plusieurs collaborateurs pour des actions dédiées. Ces relations ont été formalisées dans une convention réglementée approuvée par notre Association à l'assemblée générale en date du 16 décembre 2020.

Crise sanitaire COVID-19 et Produit Constaté d'Avance :

La pandémie liée au Covid-19 a eu cette année encore un impact significatif important sur l'activité de l'Association.

Les actions proposées aux partenaires ont dû prendre en compte les mesures de confinement et les restrictions imposées, c'est ainsi que les matchs de foot fraternels par exemple n'ont pas été reconduits. Cela a induit un retard dans la mise en place du calendrier d'actions ; de ce fait, certaines actions, une notamment sera menée sur les deux exercices 2021 et 2022 ; d'autres, pourtant programmées entièrement sur 2021, comme les rencontres avec les jeunes, n'ont été réalisées qu'en partie et seront poursuivies au 1er semestre 2022. Nous nous orientons donc vers une saison 6 qui s'étend sur 2 exercices, et les ressources ont été comptabilisées en conséquence au 31/12/2021, pour tenir compte des engagements à venir sur 2022 liés à ces financements

C'est sur ce principe qu'ont été comptabilisés les charges et produits relatifs à l'action Contre-discours fraternels. La convention de financement de cette action a été signée avec le CIPDR sur l'exercice 2021. Cette action s'étendant sur la période juin 2021 à mai 2022, nous avons comptabilisé en produit constaté d'avance un montant de 185 036,77 euros, ce qui correspond aux charges prévues entre janvier et mai 2022 pour mener à bien cette action.

Malgré les difficultés rencontrées en 2021, l'équipe a travaillé de façon déterminée à consolider les partenariats existants depuis plusieurs années et à en trouver de nouveaux. La recherche de partenaires engagés sur plusieurs années, permettant d'assurer un financement pluri-annuel reste un objectif ; les premiers mois de 2022 nous apporteront nous l'espérons de bonnes nouvelles sur ce plan.

B) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

C) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES1- Principes

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur :

- Le Plan Comptable Général pour les associations (règlements de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) N° 2014-03)

Et en particulier :

- Le règlement du CRC N° 2002-10, N° 2003-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation et N°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux recommandations et règles comptables préconisées

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Néant

3- Valeurs mobilières de placement

Néant

4- Subventions d'investissement

Néant



D) NOTES SUR LE BILAN**1 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS** (chiffres exprimés en €)

Néant

2 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (chiffres exprimés en €)

Néant

3 - DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chiffres exprimés en €)

Néant

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES (chiffres exprimés en €)

Nature	Montant	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
De l'Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	3 000	3 000	
De l'Actif circulant	181 937	181 937	0
Fournisseurs débiteurs	1 157	1 157	
Clients douteux ou litigieux	0		
Autres créances clients	40 000	40 000	
Créances représentatives de titres prêtés	0		
Personnel et comptes rattachés	2 730	2 730	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0		
Subventions à recevoir	138 050	138 050	
Produits à recevoir	0		
Débiteurs divers	0		
Total	181 937	181 937	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice	0
(2) Prêts remboursés au cours de l'exercice	0
Emprunts, dettes contractés auprès des membres	0

5 - PRODUITS A RECEVOIR (chiffres exprimés en €)

Néant

6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (chiffres exprimés en €)

Néant

7 - DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (chiffres exprimés en €)

Néant

8 - TABLEAU DE MOUVEMENT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (chiffres exprimés en €)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation des créances familles	0	0	0	0
Provision pour risques (1)	0	10 000	0	10 000
Provisions pour CP et Prime précarité	0	17 391	0	17 391
Total	0	27 391	0	27 391

ok

(1) Subventions non reçues donc incertaines

9 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES (chiffres exprimés en €)

Nature	Montant	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(1)	0	0	0
Sous-total dettes financières	0	0	0
Fournisseurs	26 508	26 508	
Fournisseurs Retenue de garantie	0	0	
Dettes sociales & comité d'entreprise	49 561	49 561	
Etat et autres collectivités	492	492	
Autres dettes	10 180	180	10 000
Sous-total autres dettes	86 740	76 740	10 000
Total	86 740	76 740	10 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0
Emprunts, dettes contractés auprès des membres	



10 - CHARGES A PAYER (chiffres exprimés en €)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 508	39 392	13 363
Dettes fiscales et sociales	50 052	17 855	10 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	10 180	10 000	10 000

11 - COMPTES DE REGULARISATION (chiffres exprimés en €)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance	185 037	0	0

La convention du CIPDR, signée et comptabilisée en 2021, pour 292 200€, sert à financer l'action "Contre-Discours". Cette action s'étendant de la période de juin 2021 à mai 2022, seulement 107 163€ ont été dépensés en 2021. Le solde restant de 185 037€, correspondant au budget prévisionnel des dépenses de 2022, a donc été comptabilisé en PCA.

E) - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1 - CHIFFRE D'AFFAIRES** (chiffres exprimés en €)

Détail du Chiffre d'Affaires	31/12/2021	31/12/2020
Recettes de production (clips)	40 000	40 000
Sous Total Recettes	40 000	40 000
Subventions d'exploitation	249 641	128 251
Sous Total Subventions de fonctionnement " Forfaits "	249 641	128 251
Prestations annexes (espace pub ORANGE + prestation camion CREIL)	0	0
Sous Total autres Prestations	0	0
Total général	289 641	168 251

2 - AUTRES PRODUITS (chiffres exprimés en €)

Détail des Autres Produits	31/12/2021	31/12/2020
Autres Produits	0	0
Total général	0	0

3 - REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES (chiffres exprimés en €)

Détail des reprises sur provisions et transferts de charges	31/12/2021	31/12/2020
Reprises sur provision créances douteuses	0	0
Reprises sur provision pour risques	0	0
Transferts de charges	0	9 480
Total général	0	9 480

F)- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

1. ENGAGEMENTS DONNES

Néant

2. ENGAGEMENTS RECUS

Néant

3. SURETES REELLES

Néant

4. AUTRES ENGAGEMENTS

Néant